



Horaires de Chabat

Allumage des bougies : 18 H 21
offices : Vendredi soir : 18 H 21
Chahrit : 9 H 30
Minha : 18 H 00
Séouda chlichit, Cours : 18 H 20
Fin de chabbat, Arvit : 19 H 28
Vendredi prochain : 18 H 32
Le kidouch est offert par : Mme Lydia Seroussi

Etude

-Chabbat avant Minha à 17 H 00 :
Sujet : Hilkhhot chabbat
-Mercredi soir à 19 H 45 :
GUEMARA BERAKHOT
-Jeudi soir à 20 h 15 :
SIDRA de la semaine (étude de Baal Hatourim)

Séouda chlichit

Chaque chabbat, un Dvar Torah est présenté par un jeune de la communauté
La séouda est offerte par : --
Dimanche matin
-Etude Guémara Chabbat 7H30
-Chaharit 8H00 suivi du petit déjeuner
Offices en semaine
Roch Hodech Adar 2
jeudi et vendredi **7H00**

וַיָּבֹאוּ הָאֲנָשִׁים, עַל-הַנְּשִׂים; כָּל נָדִיב לֵב, הֵבִיאוּ חַח וְנָדָם
וְטַבַּעַת וְכוּמָז כָּל-כְּלֵי זָהָב, וְכָל-אִישׁ, אֲשֶׁר הָיִןף תְּנוּפֶת
זָהָב לַיהוָה

« Hommes et femmes accoururent. Tous les gens dévoués de cœur apportèrent boucles, pendants, anneaux, colliers, tout ornement d'or ; quiconque avait voué une offrande en or pour l'Eternel ».

La formulation de ce verset laisse entrevoir que les femmes se montrèrent plus empressées que les hommes à offrir leurs plus belles parures en l'honneur du sanctuaire de l'Eternel. De même, à l'occasion de l'édification du veau d'or, les femmes se refusèrent d'apporter leurs dons alors que les hommes se dépouillèrent de leurs pendants d'or. Rabbi Eliezer (Pirké dérabbi Eliezer) dit qu'elles furent récompensées en ce monde et au monde futur, de la fidélité à D'qu'elles manifestèrent en ces deux circonstances.

Le Baal Hatourim, en raison de la formulation du verset, explique que les hommes furent inférieurs aux femmes dans l'empressement d'apporter des dons pour la construction du Tabernacle. Etant donné que les bijoux sont en leur possession, elles s'empressèrent de les apporter, se débarrassèrent dès l'annonce de l'appel aux dons de leurs boucles et bagues. Elles furent donc les premières à réagir à l'appel aux dons pour la construction du Michkane, suivi de leurs époux.

Cependant, Baal Hatourim fait remarquer que leurs dons furent déposés en même temps, comme il le démontre en analysant la première partie du verset. En effet, la *guématria* (valeur numérique) de l'expression וַיָּבֹאוּ הָאֲנָשִׁים, עַל-הַנְּשִׂים כָּל נָדִיב לֵב, הֵבִיאוּ (Hommes et femmes accoururent. Tous les gens dévoués de cœur apportèrent) est équivalente à l'expression אִז אִישׁ וְאִשְׁתּוֹ יָחַד, soit : « alors un homme et son épouse arrivèrent ensemble ». Rachi explique également que l'expression « sur les femmes » doit être expliquée de la même manière. Les hommes vinrent avec les femmes et à côté d'elles.

Le Talmud (Baba Kama 119a) rapporte que les collecteurs d'aumônes peuvent accepter les oboles des femmes mariées, sans l'autorisation de leur mari, mais en petite quantité. Ils ne doivent pas accepter les dons importants. Il semblerait que les explications de Rachi et de Baal Hatourim suivent cet enseignement talmudique. Il n'en reste pas moins que la femme est dépeinte comme étant plus sensible à mitsva de la Tsédaka.

On rapporte (Baba Kama 119a) que Ravina (qui était collecteur de tsédaka) était un jour à Méhoza (Babylonie) pour collecter de l'argent. Les femmes de cette ville lui donnèrent des colliers et des bracelets, qu'il accepta. Comme un autre Sage lui rappelait l'enseignement selon lequel un collecteur d'aumônes devait accepter des femmes uniquement les petits dons,

Synagogue Ashkénaze de Vincennes Saint-Mandé

30, rue Céline Robert 94300 Vincennes

Feuille rédigée par le Rabbin Yossef ASSAYAG

www.synagogue-vincennes-ashkenaze.com

Président : president@vincennes-ashkenaze.fr Rabbin : rabbinaassayag@hotmail.fr



il lui répondit : Pour les femmes de cette ville, ces bijoux ne sont que de modestes oboles.

Il est remarquable de noter que cette description vertueuse de la femme par rapport à la Tsédaka n'est pas inscrite dans cet unique verset. En effet, le texte de la Torah rapporte (35,25) : « Toutes **les femmes** industrieuses filèrent elles-mêmes et elles apportèrent, tout filés, l'azur, la pourpre, l'écarlate et le lin ; » ou encore (35,26) : « et toutes **les femmes** qui se distinguaient par une habileté supérieure, filèrent le poil de chèvre ».

De même, à la fin de la Sidra, la Torah rapporte (38,8) : « Il fabriqua la cuve en cuivre et son support de même, au moyen **des miroirs des femmes qui s'étaient attroupées** (*mar'ot hatsov'ot*) à l'entrée de la Tente d'assignation ». Ce sont les miroirs en cuivre des femmes qui servirent pour fabriquer la cuve (*kiyor*). Ces mêmes miroirs dans lesquels elles se regardaient pour s'embellir et assurer la continuité du peuple d'Israël pendant l'esclavage égyptien. Et même ces miroirs, elles n'ont pas hésité à les offrir pour la construction du Tabernacle. Mochè répugnait à les accepter, car ils ont pour vocation d'encourager le penchant au mal. Le Saint béni soit-Il lui a dit : « Accepte-les ! Ils me sont plus chers que tout, car c'est grâce à eux que les femmes ont donné le jour à des armées d'enfants (*tsevaoth*) en Egypte ! »

En effet, quand leurs maris étaient épuisés par leur dur travail, elles allaient leur apporter nourriture et boissons. Elles leur donnaient à manger puis elles prenaient leurs miroirs. Chacune se regardait dans le miroir avec son mari, et elle lui disait tendrement : « Je suis plus belle que toi ! » Elles éveillaient ainsi le désir chez leurs maris, elles s'unissaient à eux, devenaient enceintes et accouchaient, comme il est écrit : « Sous le pommier je t'ai éveillé » (Chir hachirim 8, 5). Voilà ce que veut dire : « avec les miroirs des attroupées » (*mar'ot hatsov'ot*).

Ce sont ces miroirs-là qui ont servi à la fabrication de la cuve, dont la fonction est de rétablir la paix entre l'homme et sa femme, car c'est de l'eau qu'elle contient

que l'on fait boire celle dont le mari est jaloux parce qu'elle s'est isolée (Loi de la Sota : Bamidbar chap. 5).

Ce sont ces mêmes femmes qui ont apporté leurs miroirs en disant : « D' peut témoigner que notre intention était désintéressée et que nous sommes sorties d'Egypte en état de pureté ». (Bémidbar Rabba 9,12).

Tout cela vient nous apprendre à quel point la femme a un pouvoir considérable dans l'univers de la Tsédaka, de la bonté et des œuvres de bonté en général. Il s'agit d'un potentiel presque inné que la femme peut actionner beaucoup mieux que l'homme, même s'il peut exister des hommes plus généreux et plus enclins à la bonté et à la générosité bien entendu.

Le Talmud (Kétouvt 67b) rapporte l'anecdote de Mar Oukva et de son épouse.

Celui-ci avait coutume de secourir un pauvre de son voisinage, en glissant tous les jours quatre *zouz* dans l'encadrement de sa porte. Un jour, le pauvre se dit : « Je vais essayer de voir qui me fait ce don ». Ce jour-là, Mar Oukva s'attarda à la maison d'étude. Aussi sa femme l'accompagna-t-elle à la porte du pauvre homme. Dès que ce dernier les vit se diriger vers sa porte, il sortit à leur rencontre. Ils s'éloignèrent en courant. Dans leur précipitation, ils entrèrent dans un four, dont le feu venait d'être retiré. Mar Oukva fut brûlé superficiellement alors que sa femme sortit indemne. Sa femme lui dit : « Mets tes pieds sur les miens ». Mar Oukva s'attrista d'avoir à le faire, ne comprenant pas pourquoi ses pieds furent quelque peu rougis.

Sa femme lui dit : « Puisque je m'efforce de donner aux nécessiteux toutes sortes de mets tout prêts et qu'ils peuvent en bénéficier ensuite très simplement, ma *tsédaka* est plus concrète ; alors que toi, tu leur distribues de l'argent » !

La bonté de la femme comporte parfois un élément supplémentaire, un bonus, une forme de *tsédaka* « améliorée », une certaine « touche féminine » !